



2025/2026

LICENCE LLSHS MENTION LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES PARCOURS ANGLAIS-ESPAGNOL

2^{ème} année

Directeur de département : Laetitia LANGLOIS

Directrice adjointe de département : Mathilde BATAILLE

Responsable d'année : Mario RANALLETTI

mario.ranalletti@univ-angers.fr

Scolarité : Mélanie BELLIARD (bureau 23)

melanie.belliard@univ-angers.fr

L2lea@univ-angers.fr

UA **FACULTÉ
DES LETTRES, LANGUES
ET SCIENCES HUMAINES**
UNIVERSITÉ D'ANGERS

**Organisation des
enseignements**

**Modalités de
contrôle des
connaissances**

**Programmes et
bibliographie**

Chartes

**Calendrier
universitaire**

**Université
d'Angers**

11, Boulevard Lavoisier
49045 Angers Cedex

Téléphone :
02 41 22 64 21

Document
non-contractuel

Mise à jour : 25/08/2025

Présentation de la licence lettres, langues, sciences humaines et sociales : mention Langues étrangères appliquées

Présentation

La Licence LEA est une filière résolument tournée vers les langues vivantes, les cultures étrangères et le commerce international. Elle s'adresse aux étudiants qui souhaitent travailler dans le monde de l'entreprise ou effectuer une carrière à l'international. La filière LEA est une filière dynamique - la deuxième plus importante de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines - qui propose aux étudiants des contacts permanents avec le monde professionnel par le biais de stages ou par l'intervention de professionnels venus de l'extérieur. C'est une filière complète qui vise à développer de multiples compétences et enrichir les connaissances des étudiants.

La filière LEA encourage les séjours d'études à l'étranger et offre un vaste réseau d'échanges avec des universités européennes dans le cadre d'Erasmus (UK, Espagne, Italie, Allemagne, Pays Baltes) ou d'échanges bilatéraux (USA, Australie, Corée du Sud, Argentine, Mexique).

Pour valider la licence LEA, un stage de 8 à 12 semaines est obligatoire. Le stage peut s'effectuer en France ou à l'étranger et doit impérativement être en relation avec votre formation et les compétences acquises en cours. Ce stage est ensuite validé par un rapport de stage.

Objectifs

La licence Langues Étrangères Appliquées, Affaires et Commerce est une formation exigeante qui suppose un bon niveau de départ dans deux langues vivantes étrangères, une solide culture générale et un projet professionnel orienté vers le monde des entreprises et du commerce international.

Elle se décline en 3 parcours : Anglais-Espagnol, Anglais-Allemand, Anglais-Italien

Les études de LEA comportent trois volets fondamentaux :

- Connaissance fondamentale des langues étrangères ainsi que des cultures et civilisations des pays dont les étudiants étudient les langues ;
- Connaissance de l'entreprise et de la vie économique ;
- Connaissance des règlements du commerce international.

Débouchés (poursuite d'études et insertion professionnelle)

- Master LEA Négociateur Trilingue en Commerce International
- Master en économie, en gestion
- Assistant.e de direction, assistant.e export et import
- Directeur.rice commercial.e, responsable achat, chef de service export, responsable de service marketing, responsable zone
- Commercial.e export

Organisation des enseignements en licence

Organisé en trois années, le cursus de licence de l'U.F.R. L.L.S.H. de l'Université d'Angers offre aux étudiant.e.s la possibilité d'effectuer un parcours d'étude dans une des six mentions proposées (L.L.C.E.R.– L.E.A. - Lettres – Histoire - Géographie et aménagement – Psychologie).

Accompagnement dans la réflexion sur le projet personnel et professionnel

De la L1 à la L3, chaque étudiant.e est accompagné.e dans la réflexion et la définition de son projet professionnel.

Au cours de la L1, dans le cadre du module de Découverte des métiers LEA, les étudiants sont familiarisés avec les débouchés envisageables à l'issue de leur cursus. Ils entreprennent la réalisation d'une fiche-métier et s'initient par ce biais aux méthodes de recherche documentaire ainsi qu'aux outils mis à leur disposition au SUIO-IP, pôle dédié à l'insertion professionnelle de l'université.

En L2 ainsi qu'en L3, des enseignements de pré-professionnalisation ont vocation à permettre la découverte de champs professionnels et l'acquisition de connaissances et de compétences en lien avec la filière LEA et ses débouchés.

Enfin, cet accompagnement vers la définition du projet professionnel et personnel est complété par une obligation de stage de 8 à 12 semaines, à réaliser en 2^{ème} ou 3^{ème} année (voire fractionnable sur les 2 années). La validation du stage se fera sur présentation de l'attestation de stage au responsable d'année de L3 et donnera lieu à la rédaction d'un rapport de stage.

Descriptif des enseignements

SOCLE DISCIPLINAIRE

UED 2.1 Anglais

Grammaire anglaise

Le cours magistral de grammaire anglaise année 2 est une étude théorique des faits de langue les plus complexes à appréhender en anglais. Les cours en TD visent à mettre en pratique ce qui a été vu en CM par le biais d'exercices et de réflexion autour de la langue.

Traduction version anglais

Traduction de l'anglais vers le français d'articles de presse variés afin que les étudiants maîtrisent l'exercice de passage d'une langue à l'autre en respectant le sens, le style et le niveau de langue du texte source.

Traduction thème anglais

L'objectif du cours est d'apporter aux étudiants des connaissances lexicales et grammaticales en français et en anglais afin de leur permettre de traduire des textes non littéraires du français vers l'anglais, de perfectionner leurs compétences de compréhension de la langue source et de restitution dans la langue cible de textes traitant de sujets variés.

Histoire des médias britanniques

Ce cours offre aux étudiants un panorama historique de la presse britannique ainsi que de la télévision britannique en portant une attention toute particulière à la place et au rôle joué par la BBC dans la société britannique. Nous étudierons le positionnement des principaux journaux ainsi que le rôle qu'ils ont pu jouer dans certains événements décisifs de la vie du pays, notamment le Brexit.

Histoire des médias des Etats-Unis

Ce cours magistral présentera un panorama du paysage médiatique étatsunien en revenant sur l'évolution des différents médias (presse, TV, radio, internet) à travers l'histoire, de l'apparition des premiers journaux dans les colonies au 17ème siècle à l'émergence des réseaux sociaux.

Géographie économique et sociale du Royaume-Uni

Ce cours vise à appréhender le Royaume-Uni contemporain, au travers de sa géographie physique, économique et sociale.

Géographie économique et sociale des USA

Ce cours vise à appréhender les Etats-Unis contemporains, au travers de leur géographie physique, économique et sociale.

Expression orale en anglais

Ce TD est entièrement dédié à la prise de parole en anglais des étudiants. A partir de textes ou de thèmes d'actualité, les étudiants devront présenter de courts exposés en anglais à la classe. Ce cours favorise le débat entre étudiants afin de rendre les étudiants plus à l'aise avec l'expression orale anglaise.

Lecture de la presse étrangère anglais

L'objectif du cours est d'élargir les connaissances du monde anglophone à travers des documents issus des médias et de la presse en anglais. Chaque cours fera l'objet de présentations orales, de discussions autour d'une thématique à préparer et d'une étude de document.

UED 2.22 Langue B Espagnol

Grammaire espagnole

Maîtrise des règles de la grammaire espagnole et de la conjugaison espagnole. Langues utilisées en cours : espagnol et français. L'étudiant met la théorie de la grammaire et de la conjugaison espagnoles en pratique en préparant des exercices, en particulier de thème grammatical (traduction en espagnol de phrases en français comportant des structures grammaticales ciblées), qui sont corrigés en classe. La correction en classe donne lieu à des explications et commentaires (en français et/ou espagnol) sur les règles de la grammaire et de la conjugaison espagnoles.

Traduction version espagnole

Traduction de textes ou de courtes phrases de l'espagnol vers le français qui servent à enrichir le vocabulaire de l'étudiant et apprendre à mieux maîtriser le passage d'une langue à l'autre.

Traduction thème espagnol

Ce TD propose aux étudiants de s'entraîner à la traduction de textes sur l'actualité espagnole et latino-américaine, en mettant en pratique les connaissances déjà acquises et en travaillant certains aspects de l'expression écrite en espagnol qui peuvent présenter des difficultés. Le support du cours sera constitué de documents écrits, d'audios et de vidéos.

Histoire des médias espagnols

Ce CM propose une étude des médias espagnols, notamment de la presse écrite, de son évolution et de celle du cinéma, de la radio et de la télévision jusqu'à l'apparition des réseaux sociaux.

Géographie économique et sociale de l'Espagne

Ce cours magistral propose, sur la base de cartes, un panorama des contraintes naturelles et économiques à même de faciliter ou d'entraver le développement de l'Espagne et son insertion dans les réseaux du commerce international. Il se limite aux XXe et XXIe siècles. Les étudiants peuvent commencer à étudier ces cartes, accessibles sur cette page ou ce QR code : https://atlasnacional.ign.es/wane/P%C3%A1gina_principal

Histoire des médias de l'Amérique Latine

Ce CM propose une étude des médias latino-américains, notamment de la presse écrite, de son évolution et de celle du cinéma, de la radio et de la télévision jusqu'à l'apparition des réseaux sociaux.

Expression orale en espagnol

Ce TD est entièrement dédié à la prise de parole en espagnol des étudiants. A partir de textes ou de thèmes d'actualité, les étudiants devront présenter de courts exposés en espagnol à la classe. Ce cours favorise le débat entre étudiants afin de rendre les étudiants plus à l'aise avec l'expression orale espagnole.

Lecture de la presse étrangère espagnole

L'objectif du cours est d'élargir les connaissances du monde hispanophone à travers des documents issus des médias et de la presse en espagnol. Chaque cours fera l'objet de présentations orales, de discussions autour d'une thématique à préparer et d'une étude de document.

UED 2.3 Affaires et commerce

Comptabilité

Ce cours magistral porte sur la technique et les outils comptables.

Droit commercial

Le cours de droit commercial a pour objectif au départ de poser un certain nombre de questions : qu'est-ce qu'un acte commercial ? Qu'est ce qui permet d'acquérir la qualité de commerçant ? Le cours se poursuit en s'intéressant au mode d'exercice de l'activité de commerciale en s'attachant tout particulièrement à la franchise et à la location-gérance.

Commerce international

Ce cours dispensé en anglais vise à expliquer comment développer une activité commerciale à l'international. Différentes thématiques sont abordées, de l'analyse des marchés étrangers, aux techniques de commercialisation, en passant par la négociation à l'international.

Economie du développement durable

Dans le cadre d'une série de quatre cours destinés à offrir un panorama des principaux thèmes et domaines des sciences économiques, ce quatrième cours proposera :

- Une explication des concepts de croissance et de cycles économiques. - Une analyse des politiques économiques de soutien à la croissance et de leurs contraintes budgétaires.*
- Une présentation des débats sur les dettes publiques, leurs conséquences et leurs remèdes.*
- Une réflexion sur les limites de la croissance s'appuyant sur les concepts de développement humain et de développement durable.*
- Une mise en perspective des contraintes environnementales des politiques économiques et des conséquences économiques du changement climatique.*

Sociologie des organisations

Ce cours vise à sensibiliser les étudiants au monde de l'entreprise sous un aspect organisationnel. Ainsi, il permet d'aborder les fondamentaux de la Sociologie des Organisations à travers ses apports théoriques, puis à travers leur mise en place opérationnelle grâce à des cas pratiques. Ce cours a également vocation à accompagner les étudiants dans leur recherche de stage en proposant des applications pratiques directes.

Marketing interculturel

Ce cours dispensé en anglais lie les principes de base du marketing et la dimension internationale. Il permet d'appréhender la multi-culturalité dans la consommation et d'envisager la manière de développer une offre commerciale pertinente. En outre sont abordés les distinctions entre marketing global et local, et les nouvelles formes de marketing (ethnique, tribal, etc.).

Politiques économiques

Dans le cadre d'une série de quatre cours destinés à offrir un panorama des principaux thèmes et domaines des sciences économiques, ce troisième cours proposera une explication des concepts de croissance et de cycles économiques, une analyse des politiques économiques de soutien à la croissance et de leurs contraintes budgétaires, ainsi qu'une présentation des débats sur les dettes publiques, leurs conséquences et leurs remèdes.

SOCLE TRANSVERSAL

UET 2.1 Culture Générale et scientifique

Descriptif commun aux cours de culture générale et scientifique :

Le but de ces cours est de renforcer la culture générale des étudiants dans plusieurs domaines : histoire des arts et des idées, réflexion sur les médias en contexte international. Chaque aspect des problématiques étudiées retrace l'évolution historique du thème ainsi que les questionnements actuels. On procèdera à une synthèse des

grands courants intellectuels européens et français et à un examen du rôle qu'ils ont pu exercer sur l'histoire des idées du monde contemporain.

Culture générale et scientifique 4

Ce cours propose aux étudiants un examen des notions de nation, d'État et de démocratie, d'un point de vue historique et interdisciplinaire. Une attention particulière sera accordée à l'évolution de ces notions et à leur importance pour la compréhension de notre présent. Les supports de cours à étudier et à travailler par les étudiants pour l'évaluation en CC sont constitués de textes écrits, d'images et d'enregistrements audio.

Culture générale et scientifique 5

Descriptif non disponible

Culture générale et scientifique 6

Ce cours aborde la place et l'influence des médias dans nos sociétés contemporaines. Ils en sont le reflet dans leur mission d'information, mais constituent également de puissants vecteurs de changement du fait de leur capacité à faire circuler les idées et du fait de leur pouvoir d'orienter les opinions. ?

UET 2.2 Culture numérique

L'objectif de ce cours (CM et TD) est de permettre de mieux comprendre le monde numérique dans lequel vous évoluez, de développer un regard critique sur les outils numériques utilisés et d'agir dans ce milieu en citoyens avertis et compétents.

Il vous permettra également de vous préparer à la certification PIX attestant de compétences numériques conformément au cadre européen DIGCOMP.

UET 2.3 Options (1 au choix)

UET 2.31 Choix 1 (2 matières obligatoires)

Atelier de conversation en langue anglaise

Ce cours d'expression orale invite les étudiants à s'exprimer sur des thèmes divers et actuels, notamment en rapport avec le monde anglophone élargi ; le but étant d'ouvrir l'esprit aux idées et à la culture générale des pays anglophones et permettre aux étudiants d'enrichir leur vocabulaire et être plus à l'aise dans la compétence orale.

Atelier de conversation en langue espagnole

Ce cours est un complément au cours de langue orale et se propose de faire parler les étudiants en espagnol sur des thèmes divers et variés et de façon ludique.

UET 2.32 Choix 2 (1 au choix)

Anjou Inter Langues

Cette association qui travaille en partenariat avec l'Université d'Angers vous propose de continuer ou de commencer une langue dite rare comme le japonais, le russe, l'arabe, etc. Les cours ont lieu en centre-ville et ne nécessitent pas de frais d'inscription supplémentaires. Il faudra être attentif à ce que vos emplois du temps correspondent aux horaires des cours d'Anjou Inter Langues.

Initiation à l'italien

Ce cours s'inscrit dans la continuité de celui de première année - avec les mêmes supports – et propose ainsi une progression dans l'étude des difficultés morphosyntaxiques de l'Italien.

Initiation à l'allemand

Ce cours s'inscrit dans la continuité de celui de première année et propose de poursuivre l'initiation à l'allemand à travers des exercices grammaticaux et activités ludiques.

UET 2.33 Choix 3 (2 matières obligatoires)

Introduction au management

Ce cours présente les différents éléments de structuration des organisations ainsi que les fonctions de l'entreprise. Il définit le management, son intérêt, son évolution et aborde les notions de leadership et les différents styles de management, en tenant compte de la complexité actuelle au sein des organisations et leur environnement.

Droits et entreprises

Seront vues dans ce cours d'option les notions de patrimoine, entreprise individuelle, société et activité professionnelle. Ensuite nous verrons les actes de commerce et les commerçant, la justice commerciale, le bail commercial et le fonds de commerce.

UET 2.4 Préprofessionnalisation

Communication d'entreprise

Le cours porte sur les règles des écrits rédigés dans un contexte professionnel. Il s'agit de maîtriser les codes d'écriture des lettres administratives, des courriers d'affaires, des courriels, mais également des rapports ou comptes-rendus. Il est également question de diverses formes de communication avec le client, y

compris à visée promotionnelle. Il s'agit d'avoir des repères dans les différentes formes d'écrits commerciaux et les adapter à des stratégies marketing.

Ecrit de synthèse

Ce cours vise à développer les compétences de synthèse, à travers des exercices adaptés. A partir de la lecture de textes, images, et documents variés, les étudiants sont amenés à rédiger des synthèses mettant en jeu leur compréhension, leur capacité à saisir l'essentiel et à confronter différents points de vue. Les thématiques abordées sont en lien avec le monde professionnel ou avec le monde contemporain.

Langue économique anglais

Ce cours a pour but de fournir aux étudiants le vocabulaire nécessaire pour évoluer avec aisance dans le milieu professionnel. Ainsi, au travers d'exercices, d'études de documents originaux et de rédaction de CV, lettres de motivation ou lettres type les étudiants seront plus familiers avec l'univers linguistique du monde professionnel anglais.

Langue économique espagnole

Ce TD propose aux étudiants l'étude du vocabulaire économique en espagnol en relation avec le monde des affaires, le marché du travail et les défis actuels des sociétés en Espagne et en Amérique latine. Le cours propose également la création d'un CV et d'une lettre de motivation en espagnol. Le support du cours sera constitué de documents écrits, d'audios et de vidéos.

Sigles à retenir

CC : Contrôle continu

CM : Cours magistral

DA : Dispensé(e) d'assiduité

DS : Devoir surveillé

EC : Élément constitutif

ECP : Éléments constitutifs préprofessionnels

ECR : Éléments constitutifs recherche

ECTS: European Credits Transfer System

E2O : Enseignement optionnel d'ouverture

ET : Examen terminal

IA : Inscription administrative

IP : Inscription pédagogique

LLSH : Faculté de Lettres, Langues et Sciences Humaines

TD : Travaux dirigés

TP : Travaux pratiques

UE : Unité d'enseignement

UEF : Unité d'enseignement fondamental

UEM : Unité d'enseignement mineur

UEP : Unité d'enseignement de préprofessionnalisation

UFR : Unité de formation et de recherche

Maquettes : organisation des enseignements et modalités de contrôle des connaissances

				Evaluation des connaissances Assidu + DA (1)	
		ECTS	COEF	Session 1	Session 2
SOCLE DISCIPLINAIRE / ECTS 42 / COEF 42	UED 2.1 - ANGLAIS	14	14		
	Géographie économique et sociale du Royaume-Uni	2	2	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Grammaire anglaise	1	1	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Traduction version anglaise	1	1	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Traduction thème anglais	1	1	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Histoire des médias des Etats-Unis	2	2	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Géographie économique et sociale des Etats-Unis	2	2	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Histoire des médias britanniques	2	2	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Expression orale en anglais	1	1	Contrôle continu	Oral 20 minutes
	Lecture de la presse étrangère anglais	2	2	Contrôle continu	Ecrit 1h
	UED 2.2 - ESPAGNOL (Langue B)	14	14		
	Lecture de la presse étrangère espagnole	2	2	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Géographie économique et sociale de l'Espagne	2	2	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Géographie économique et sociale de l'Amérique Latine	2	2	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Histoire des médias espagnols	2	2	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Histoire des médias de l'Amérique Latine	2	2	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Grammaire espagnole	1	1	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Traduction version espagnole	1	1	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Traduction thème espagnol	1	1	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Expression orale en espagnol	1	1	Contrôle continu	Oral 20 minutes
	UED 2.3 - AFFAIRES ET COMMERCE	14	14		
	Comptabilité	2	2	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Droit commercial	2	2	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Commerce international	2	2	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Economie du développement durable	2	2	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Sociologie des organisations	2	2	Contrôle continu	Dossier
	Marketing interculturel	2	2	Contrôle continu	Ecrit 1h

	Politiques économiques	2	2	Contrôle continu	Ecrit 1h
SOCLE TRANSVERSAL / ECTS 18 / COEF 18	UET 2.1 - CULTURE GÉNÉRALE ET SCIENTIFIQUE	3	3		
	Culture générale et scientifique 4	1	1	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Culture générale et scientifique 5	1	1	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Culture générale et scientifique 6	1	1	Contrôle continu	Ecrit 1h
	UET 2.2 - CULTURE NUMÉRIQUE	2	2	Contrôle continu	Epreuve pratique
	UET 2.3 - OPTIONS (1 choix sur 3)	4	4		
	Choix 1 : UET 2.31 (<u>les 2 matières</u>)	4	4		
	Atelier de conversation en langue anglaise	2	2	Contrôle continu	Oral 20 minutes
	Atelier de conversation en langue espagnole	2	2	Contrôle continu	Oral 20 minutes
	Choix 2 : UET 2.32 (<u>1 matière sur 3</u>)	4	4		
	Anjou Inter-Langues	4	4	Anjou Inter-Langues	Anjou Inter-Langues
	Initiation à l'allemand	4	4	Contrôle continu	Oral 20 min
	Initiation à l'italien	4	4	Contrôle continu	Oral 20 min
	Choix 3 : UET 2.33 (<u>les 2 matières</u>)	4	4		
	Introduction au management	2	2	Contrôle continu	Dossier
	Droit et entreprises	2	2	Contrôle continu	Ecrit 1h
	UET 2.4 - PRÉPROFESSIONNALISATION	9	9		
	Communication d'entreprise	2	2	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Ecrit de synthèse	3	3	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Langue économique anglaise	2	2	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Langue économique espagnole	2	2	Contrôle continu	Ecrit 1h

Pour valider l'année, 2 conditions :

- La moyenne générale des 2 socles doit être supérieure ou égale à 10/20,
- Le socle disciplinaire doit être supérieur ou égal à 10/20.

(1) Les étudiants dispensés d'assiduité doivent se présenter obligatoirement aux contrôles continus.

Obligation de stage en licence

Chaque étudiant.e inscrit en Licence LEA doit avoir effectué un stage en une ou plusieurs périodes d'une durée cumulée de 2 mois (environ 300 heures) au cours des années de L2 ou de L3 pour valider le grade de licence en fin de L3.

Un.e étudiant.e sous statut salarié dont l'activité est en lien avec les objectifs de formation peut bénéficier d'une évaluation de cette activité sous réserve d'obtenir au préalable l'accord du responsable des stages de la formation dans laquelle l'étudiant.e est inscrit.e.

Il est possible d'effectuer son stage en continu, mais également de manière fractionnée (par exemple 2x1 mois) ou de manière filée (quelques heures chaque semaine, sur plusieurs mois). Les stages à l'étranger sont également envisageables.

L'objectif de ce stage est de permettre la découverte d'une pratique professionnelle en lien avec la formation et l'amorce d'une réflexion sur l'adéquation avec le projet personnel de l'étudiant.e. Les missions confiées au stagiaire doivent lui permettre de valoriser et de développer les acquis de ses apprentissages dans la filière LEA. Cette expérience pré-professionnalisante fait l'objet d'un rapport évalué.

Si vous envisagez de partir en Erasmus (ou tout autre type d'échange) en L3, il vous est conseillé de réaliser ce stage dès la L2.

Les détails de la procédure pour obtenir la convention de stage se trouvent dans l'espace Moodle des stages, auquel sont inscrit.e.s tou.te.s les étudiant.e.s de L2/L3 LEA. Celle-ci comprend 3 étapes principales :

- demande de convention via Ip'Oline (guichet numérique)
- validation pédagogique des stages : vérification de la cohésion entre les missions de stage et la formation LEA.
- étapes administratives : édition de la convention, renvoyée par mail, et obtention des signatures par l'étudiant.e.

Un délai minimal d'une semaine est à prévoir entre la demande de la convention et le début du stage. Aucun stage ne peut commencer sans convention signée. A l'issue de la période travaillée, une attestation est délivrée par le tuteur.rice de stage.

Enseignements d'ouverture optionnels (E2O)

Les enseignements optionnels sont non disciplinaires :

- Activités sportives proposées par le SUAPS
- Langues proposées dans le cadre d'Anjou Inter Langues
- Pratiques culturelles proposées par l'Université d'Angers
- Engagements étudiants accompagnés par l'Université d'Angers

Pour plus d'information : <http://www.univ-angers.fr/fr/vous-etes/etudiant-e/enseignements-d-ouverture-optionnels.html>

Activités sportives	SUAPS 23 disciplines, dont 6 à Cholet et 1 à Saumur	Activités proposées au semestre Attention multiples créneaux dans la semaine, vérifier la compatibilité avec votre emploi du temps
Langues	Anjou Inter Langues 7 Langues sur 2 niveaux différents	Activités proposées à l'année Attention multiples créneaux dans la semaine, vérifier la compatibilité avec votre emploi du temps. Il est aussi possible de voir avec vos enseignants si un changement de TD est possible
	CELFE 2 ateliers de renforcement en français à destination des étudiants étrangers	Activités proposées au semestre.
Culture	Orchestre, Théâtre, Fanfare... 8 activités, dont 1 à Cholet	Activités proposées à l'année pour la majorité
Engagements	18 activités pour se mettre au service des autres, préparer son insertion professionnelle ...	Activités au semestre ou à l'année (consulter les fiches individuelles) Horaire préférentiel le jeudi après-midi (consulter les fiches individuelles)

- Possibilité de valider deux E2O sur le cycle licence/double licence :
 - Un E2O en fin de 2^{ème} année
 - Un E2O en fin de 3^{ème} année

- Evaluation des E2O :
 - En contrôle continu ou sur projet. Consulter la fiche de l'E2O envisagée.
 - Evaluation sous la forme validé / non validé
- Pas possible de valider 2 fois le même E2O

E2O est optionnel : pas nécessaire pour valider l'année ni la licence mais donne des points de bonus :

- 0,5 points à la moyenne de l'année
- Quelle que soit l'année et la licence concernée
- Maximum : 2 x 0,5 pts sur la Licence
- 2 ECTS supplémentaires dans l'Annexe Descriptive du Diplôme :
 - 2 crédits au-delà des 60 de l'année ;
 - Les crédits ne permettent pas de compensation
 - Maximum 4 ECTS supplémentaires sur la Licence

ANNEXE 1

Charte anti-plagiat – Université d'Angers

Charte validée à la Commission de la formation et de la vie universitaire du 24 février 2014

Et à la Commission de la recherche du 19 mai 2014

Préambule

Afin de garantir la qualité de ses diplômes et l'originalité des productions scientifiques et pédagogiques de ses étudiants et de ses personnels universitaires, enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs, l'Université d'Angers a mis en place une politique de lutte contre le plagiat. La présente charte en définit la philosophie et précise les règles, les outils et les mesures à mettre en œuvre pour s'assurer de la réalisation de travaux inédits, offrant une production originale et personnelle d'un sujet.

Article 1er

Le plagiat est défini comme le fait, de s'approprier le travail créatif d'autrui et de le présenter comme sien ; de s'accaparer des extraits de textes, des images, des données provenant de sources externes et de les intégrer à son propre travail sans en mentionner la provenance ; de résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots et en omettant d'en mentionner la source.

Toute édition d'écrits, de composition musicale, de dessin, de peinture ou de toute autre production, imprimée ou gravée en entier ou en partie, au mépris des lois et règlements relatifs à la propriété des auteurs est une contrefaçon (article L335-2 du code de la propriété intellectuelle).

La contrefaçon est considérée comme un délit au sens des articles L335-2 et L335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Article 2

Les étudiants et les personnels de l'Université d'Angers s'engagent à respecter les valeurs présentées dans cette charte et à ne pas commettre de plagiat, ni de contrefaçon, dans leurs travaux scientifiques et/ou pédagogiques.

Dans le strict respect de l'exception de courte citation, sont tolérées les reproductions de courts extraits de travaux préexistants en vue d'illustration ou à des fins didactiques, sous réserve que soit indiqué clairement le nom de l'auteur et la source (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle), sans nécessité de demander le consentement de l'auteur.

Les étudiants sont tenus d'insérer et de signer l'engagement de non plagiat en première page de toutes leurs productions. Le libellé de cet engagement de non plagiat est défini dans la charte des examens de l'Université d'Angers.

Article 3

Afin d'éviter le plagiat ou la contrefaçon, les étudiants et les personnels de l'Université d'Angers s'engagent à indiquer clairement l'origine et la provenance de toute information prise dans des écrits, composition musicale, dessin, peinture ou toute autre production imprimée ou gravée. La citation des sources est, ainsi, à envisager dès qu'il est fait référence à l'idée, à l'opinion ou à la théorie d'une autre personne ; à chaque utilisation de données, résultats, illustrations d'autrui ; à chaque citation textuelle de paroles ou d'écrits d'autrui.

Dans le cadre de sa politique de lutte contre le plagiat, l'Université d'Angers propose des formations de sensibilisation à la recherche documentaire, à l'utilisation des documents trouvés et à la citation des sources.

Article 4

Afin de rechercher les éventuelles tentatives de plagiat ou de contrefaçon, l'Université d'Angers s'est dotée d'un logiciel de similitudes. Ainsi, les étudiants sont informés que leurs productions sont susceptibles d'être analysées par ledit logiciel. Ce logiciel compare les travaux rendus avec une vaste base de référence. Les rapports émis détaillent les similitudes repérées sans pouvoir les qualifier de plagiat ou de contrefaçon. Sur la

base de ces rapports, l'appréciation du plagiat ou de la contrefaçon est laissée à l'appréciation des enseignants.

Article 5

Les manquements à la présente charte sont passibles de sanctions disciplinaires tant à l'égard des étudiants (Articles L. 811-6 et R.712-9 à R.712-46 du code de l'éducation et articles 40 et 41 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992 – version consolidée du 21 août 2013) que des personnels (loi n°84-16 du 11 janvier 1984 et articles L952-8 et L952-9 du code de l'éducation). En cas de plagiat avéré ou de contrefaçon, la procédure disciplinaire ne préjuge pas d'éventuelles poursuites judiciaires.

ANNEXE 2

Charte du bon usage de la messagerie

RAPPEL : Pensez à valider votre ENT et votre messagerie étudiante lors de votre inscription pédagogique !

Chaque étudiant est encouragé à suivre cette charte pour sa **correspondance électronique avec les personnels enseignants et administratifs de l'UFR lettres, langues et sciences humaines**.

Cette charte a pour objectif de :

- ▶ Favoriser des relations harmonieuses entre personnels de l'UFR et étudiants
- ▶ Combattre la pression et le stress au quotidien
- ▶ Préserver le temps professionnel et privé de chacun
- ▶ Améliorer la qualité de la communication et de l'information diffusée

❶ Evitez les mail entre 20h et 8h, le week-end et durant les vacances scolaires

→ utilisez l'outil « **Sendlater (envoyer plus tard)** » de votre messagerie pour un envoi différé ou placer le **message en attente dans vos brouillons**.

❷ Ne répondez pas instantanément

Peu de questions justifient une telle réactivité. Une réponse différée évite aussi les réactions « à chaud » parfois disproportionnées et source d'incompréhension.

❸ Limitez le nombre de destinataires

→ privilégiez les **listes de diffusion ou adresses génériques** : les messages adressés aux listes de diffusion de l'UFR sont modérés par les administrateurs de l'UFR et doivent impérativement être envoyés **depuis votre adresse étudiante**

→ **ciblez la personne ressource** qui pourra répondre à votre mail (gestionnaire de votre formation, enseignant référent, enseignant responsable de votre formation, assesseur à la pédagogie...)

→ **évitez de répondre à tous**, notamment pour les messages qui demandent confirmation de votre présence à une réunion ou une réponse factuelle à une question posée à tous.

❹ Rédaction : respectez les formes, soyez clairs et concis

Un mail de plus de 10 lignes est rarement lu jusqu'au bout. Afin de faciliter le traitement de votre mail :

→ renseignez **précisément l'objet** du message

→ **priorisez** votre message : précisez si nécessaire dans l'objet du message « **important** » « **pour information** » « **urgent** » « **confidentiel** » « **personnel** »...

→ ne traiter qu'**un sujet à la fois**

- **précisez votre nom, votre formation et année**, éventuellement votre numéro d'étudiant si vous vous adressez aux personnels de scolarité
- utilisez **une seule police, limitez les couleurs, les gros caractères en gras et soulignés**
- restez vigilant sur les **formules de politesse**, même brèves, en début et fin de message : *Respectueusement* est la formule à privilégier pour les mails adressés aux personnels de l'UFR.
- **relire**, vérifiez l'orthographe et la qualité rédactionnelle du mail

⑤ Suivez la voie hiérarchique

- **pour des demandes liées à la gestion administrative, scolarité et examens** : contactez votre gestionnaire de scolarité
- **pour des demandes pédagogiques** : contactez l'enseignant responsable d'année ou l'enseignant directeur de département
- **pour des demandes liées à l'utilisation des locaux, à l'organisation générale et à la vie de l'établissement** : contactez le responsable administratif
- **pour des demandes très spécifiques nécessitant l'intervention ou l'accord du doyen** : contactez le responsable administratif

En complément de cette chartre, l'Université d'Angers a édité un dépliant relatif à l'usage du système d'information, également consultable et téléchargeable sur le lien :

<http://www.univ-angers.fr/fr/vie-a-l-universite/services-numeriques.html>

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2025-2026

<https://www.univ-angers.fr/fr/acces-directs/facultes-et-instituts/faculte-des-lettres-langues-et-sciences-humaines/espace-etudiant/calendrier-universitaire-1.html>